
REUNION D'INFORMATION DU 13 JANVIER 2025

ELEVES ET PARENTS DE LA CLASSE DE TERMINALE

LYCEE PROFESSIONNEL LES FERRAGES – SAINT CHAMAS

DEUX TEMPS DE PRESENTATION

- PARCOURSUP :
CALENDRIER, PROCEDURE, FONCTIONNEMENT...

-PARCOURS DIFFERENCIE DE LA CLASSE DE TERMINALE :
PRESENTATION, ENJEUX,CALENDRIER, FICHE NAVETTE...

Parcoursup simplifie vos démarches

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier

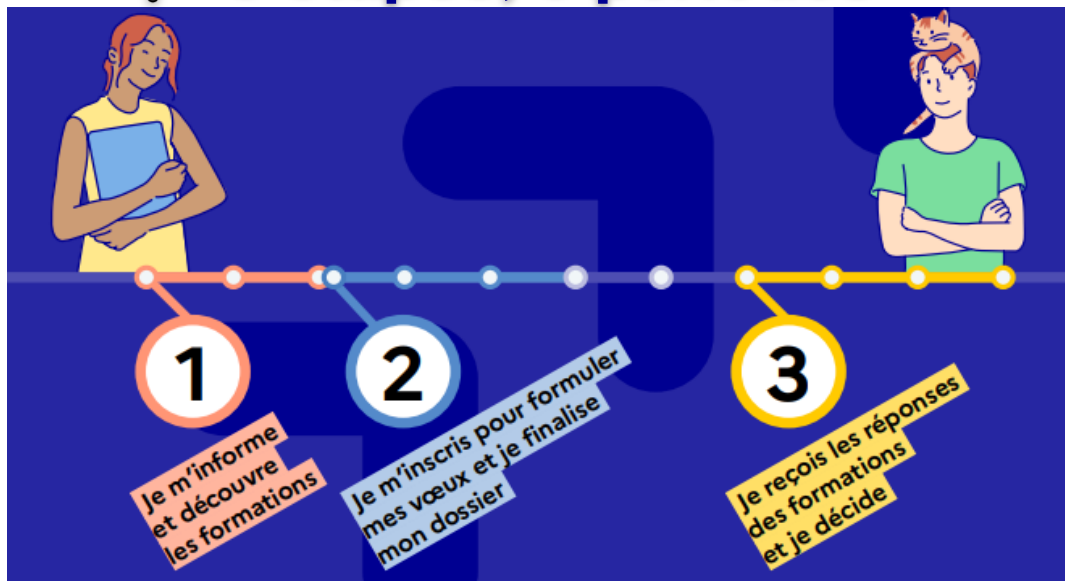


parcoursup.gouv.fr





3 étapes, 3 périodes



Nov 2024 >
Janv 2025

15 Janv 2025 >
13 Mars >
2 Avril 2025

2 Juin >
10 Juillet 2025



Calendrier : les étapes clés

De novembre 2024 à janvier 2025

- Je prépare mon projet
- Je consulte les sites utiles (ONISEP, Parcoursup)
- J'échange avec mon PP et les personnels d'orientation.



Calendrier : les étapes clés

<p>De novembre 2024 à janvier 2025</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Je prépare mon projet➤ Je consulte les sites utiles (ONISEP, Parcoursup)➤ J'échange avec mon PP et les personnels d'orientation.
<p>Du 15 janvier au 13 mars 2025</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Je m'inscris sur parcoursup et je saisi mes vœux➤ 13 MARS 2025 : Dernier jour pour saisir mes vœux



Calendrier : les étapes clés

<p>De novembre 2024 à janvier 2025</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Je prépare mon projet➤ Je consulte les sites utiles (ONISEP, Parcoursup)➤ J'échange avec mon PP et les personnels d'orientation.
<p>Du 15 janvier au 13 mars 2025</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Je m'inscris sur parcoursup et je saisi mes vœux➤ 13 MARS 2025 : Dernier jour pour saisir mes vœux
<p>Jusqu'au 2 avril 2025</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Dernier jour pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux



Calendrier : les étapes clés

De novembre 2024 à janvier 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Je prépare mon projet➤ Je consulte les sites utiles (ONISEP, Parcoursup)➤ J'échange avec mon PP et les personnels d'orientation.
Du 15 janvier au 13 mars 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Je m'inscris sur parcoursup et je saisi mes vœux➤ 13 MARS 2025 : Dernier jour pour saisir mes vœux
Jusqu'au 2 avril 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Dernier jour pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux
Du 2 juin au 10 juillet 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Je consulte et j'accepte (ou non) les propositions➤ Je m'inscris administrativement➤ Je classe mes vœux en attente du 6 juin au 10 juin 2025



Calendrier : les étapes clés

De novembre 2024 à janvier 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Je prépare mon projet➤ Je consulte les sites utiles (ONISEP, Parcoursup)➤ J'échange avec mon PP et les personnels d'orientation.
Du 15 janvier au 13 mars 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Je m'inscris sur parcoursup et je saisi mes vœux➤ 13 MARS 2025 : Dernier jour pour saisir mes vœux
Jusqu'au 2 avril 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Dernier jour pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux
Du 2 juin au 10 juillet 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Je consulte et j'accepte (ou non) les propositions➤ Je m'inscris administrativement➤ Je classe mes vœux en attente du 6 juin au 10 juin 2025
Du 11 juin au 11 septembre 2025	<ul style="list-style-type: none">➤ Phase complémentaire



Ma recherche de formation

Découvrir Parcoursup

Construire son projet d'orientation

Trouver une formation

Candidater sur Parcoursup

Préparer sa vie étudiante



Calendrier Parcoursup 2025

Retrouvez les trois grandes étapes de Parcoursup et les dates importantes de la phase d'admission.

Rendez-vous à partir du mercredi 18 décembre pour découvrir la carte des formations 2025 !

[Voir le calendrier](#) [↗](#)



Ma recherche de formation



Moteur de recherche des formations

Découvrez toutes les formations accessibles via Parcoursup.

[Accéder au moteur de recherche](#)



Ma recherche de formation

Rechercher une formation

[? Favoris et comparateur, je teste mes connaissances](#)

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... ?

BTS Management Commercial Opérationnel

Résultats pour : **bts, management, commercial, operationnel**

à : **arles (13200)**

Zone géographique ?

Arles (13200)

Rechercher

Taux d'accès par type de bac ?

Professionnel ▼

Privé sous contrat



Lycée Jeanne D Arc (Arles - 13)

**BTS - Services - Management Commercial
Opérationnel**

TAUX D'ACCÈS : 43 %



Professionnel

Voir la formation



Ajouter au comparateur



Formations similaires



Public



Lycée ALBERT CAMUS (Nîmes - 30)

**BTS - Services - Management Commercial
Opérationnel**

TAUX D'ACCÈS : 39 %



Professionnel

Voir la formation



Ajouter au comparateur



Formations similaires



TAUX D'ACCÈS : 14 %

Général

LE BON REFLEXE : ECHANGER, SE PREPARER



Les lives
Parcoursup 2025

Des lives pour poser vos questions

Calendrier à retrouver dans **l'espace Ressources**
sur parcoursup.gouv.fr

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les personnels d'orientation

Echanger avec les formations

- Les responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

➤ *contact et dates à retrouver sur parcoursup.gouv.fr*

Préparez-vous avec les outils Parcoursup

- Quiz, Video-tuto, Règles d'or, Faq
- Site d'entraînement de la phase d'admission

Parmi les 24 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements :

○ **Des formations sous statut étudiant :**

- **Formations dites « non sélectives » :** les différentes licences
- **Formations dites « sélectives » :**
 - les classes prépa (type Jean Perrin)
 - BTS
 - BUT (Bachelor universitaire de technologie)
 - formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales
 - formations en travail social (en EFTS)
 - formations aux métiers de la culture, du sport, etc...

○ **Des formations sous statut apprenti (en alternance) :**

- L'apprentissage associe enseignements académiques et expérience concrète dans une entreprise
- L'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, DEUST, Licences, etc.).

- **Nouveauté 2025 :** → **Carte d'identité de la formation** en haut sur chaque fiche formation

Carte d'identité de la formation

**IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges
D.E Infirmier**

ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION
FORMATION SÉLECTIVE **FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES**
DIPLÔME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)

Autres formations accessibles :
IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (1) ▼

Partager la page

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures
- Consulter les modalités de candidature
- Visualiser les chiffres d'accès à la formation
- Poursuivre ses études et connaître les débouchés
- Contacter et échanger avec l'établissement

Nouveauté 2025 : sur le site parcoursup.gouv.fr (espace Ressources) un livret « **les bons réflexes** » aide lycéens et parents à se repérer pour choisir un établissement de formation



- Vérifier en un clin d'œil :** le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'Etat ou sans contrat avec l'Etat), le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil, le label MESR ou encore l'éligibilité aux bourses
- On retrouve aussi aisément sur Parcoursup l'information sur les **frais de scolarité**, le **règlement de la CVEC**

Des informations claires, riches et utiles

Des informations sur le contenu et les débouchés de la formation :

- enseignements et les options proposés
- le nombre de places disponibles
- des informations pour les candidats en situation de handicap
- des contacts avec les responsables de la formation
- les taux de réussite et d'insertion professionnelle, les débouchés et les possibilités de poursuite d'études
- le taux d'accès de la formation en 2024 (pour savoir si la formation est très demandée) et des informations sur le profil des lycéens de terminale admis les années précédentes (série de bac, niveau scolaire, choix de parcours au lycée)

Des informations sur les critères et les modalités de candidature :

- a liste détaillée des critères d'analyse des candidatures et leur niveau d'importance
- les modalités et le calendrier des éventuelles épreuves de sélection (écrit/oral)
- des conseils des enseignants du supérieur sur la manière d'élaborer sa candidature

Les lycéens en cordées de la réussite pourront identifier les formations qui prennent compte ce critère dans leur analyse des candidatures

S'inscrire sur Parcoursup

- **Un message adressé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte :** une adresse valide et régulièrement utilisée >> pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

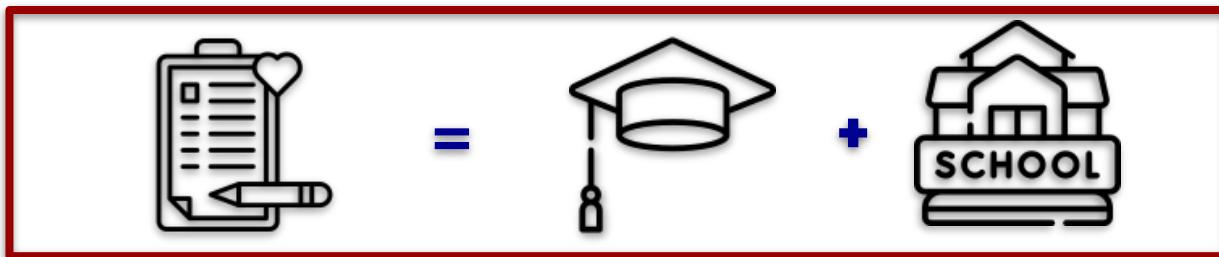
Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée professionnel) : sur les bulletins scolaires

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Vœu, sous vœux et vœux multiples

Vœu



1 vœu = 1 formation + 1 établissement

Sous-vœux

≤10



=



+

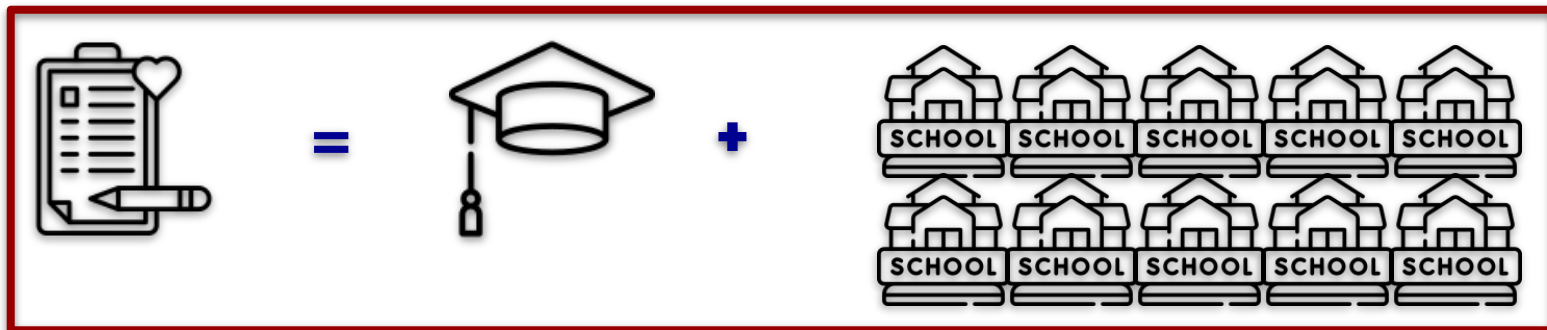


Les sous-vœux correspondent au nombre d'établissements

Ici, 10 établissements = 10 sous vœux

Vœux multiples

≤10



Ici, 1 vœu = 1 formation + 10 établissement (ou sous vœux)
= 1 vœu multiple

Les vœux multiples : exemples

Un BTS (ex MCO) + 7 établissements = 1 vœu multiple avec 7 sous-vœux décomptés sur les 20 sous-vœux autorisés

- **Vœu : 1/10**, 9 restants.

- **Sous-vœux : 7/20**, 13 restants.

Un regroupement IFSI (Institut de formation en soins infirmiers), comme celui de Marseille = **1 vœu multiple** et permet de sélectionner jusqu'à **7 instituts**, non décomptés des **sous-vœux (0/20)**.

A noter : un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT, écoles de commerce, d'ingénieurs, IFSI, IEP, etc...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)** : une réponse sera apportée pour chaque vœu formulé à compter du 2 juin 2025
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** : elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

Entre le 6 et le 10 juin 2025, il devra toutefois classer ses vœux en attente par ordre de préférence

>> **Objectif : accélérer le rythme d'envoi des propositions** pour augmenter encore la part de lycéens ayant au moins une proposition avant les épreuves écrites du baccalauréat

À savoir

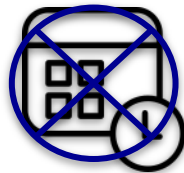
Du 15 janvier au
13 mars



- Jusqu'à **10** voeux statut scolaire
- Jusqu'à **10** voeux apprentissage
- **20** SOUS-VOEUX maximum

Les vœux en apprentissage

10 + 10



Attention à ne pas faire des vœux uniquement en apprentissage

Les Centres de Formation en Apprentissage ont pour mission d'**accompagner les candidats à la recherche d'un employeur**. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Les vœux géographiques

- Formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)



- Formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)



Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée : les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence non dispensée dans leur académie de résidence.

Demande de césure : mode d'emploi

6 mois à 1 an



Elle se demande via Parcoursup et nécessite une lettre de motivation. Après accord de l'établissement, l'étudiant pourra réintègre sa formation sans repasser par Parcoursup.

Finaliser mon dossier et confirmer mes vœux

Compléter le dossier :

- Rédiger le projet de formation motivé (si demandé).
- Remplir les rubriques « préférences et autres projets » et « activités et centres d'intérêts »

jusqu'au
2 avril 2025
inclus

Fournir les pièces complémentaires requises et la fiche de liaison pour les candidats en situation de handicap (le cas échéant).

Attention : Il faut confirmer chaque vœu avant le 2 avril 2025 (23h59), sous peine de non-examen par la formation.

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**
une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et la proviseure de votre lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)
 - Engagements (AS, délégués, éco-délégués...)

Éléments pris en compte pour l'examen du dossier



Fiche avenir :

- Notes de l'élève (moy, , appréciations, positions),
- Appréciations du PP et l'avis du chef d'établissement



Bulletins de la classe de
Première et de Terminale



Lettre de motivation
personnalisée et adaptée pour la
formation

Dispositif de soutien à l'accès des bacheliers professionnels en STS et STSA



Le conseil de classe évalue leur candidature en fonction de leur profil et des exigences de la formation visée. En cas d'avis favorable, cette recommandation est indiquée dans la fiche Avenir par le chef d'établissement.

Un appui aux lycéens boursiers

Une politique d'égalité des chances favorise les lycéens boursiers avec :

- **Priorité**
- **Aide financière de 500 € (hors de leur académie).**

Par ailleurs, des places spécifiques sont réservées :

- **En BTS pour les bacheliers professionnels.**
- **En BUT pour les bacheliers technologiques.**

Comment répondre aux propositions d'admission ?

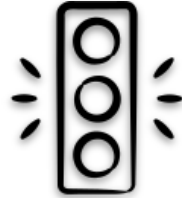
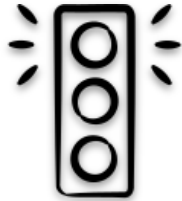
Une proposition d'admission et des vœux en attente :



Accepter ou refuser la proposition. Conserver les vœux en attente si souhaité (jusqu'à la fin de la phase principale). Accepter définitivement une proposition annule tous les autres vœux.

Important : Répondre à chaque proposition avant la date limite, sous peine de retrait automatique.

Comment répondre aux propositions d'admission ?

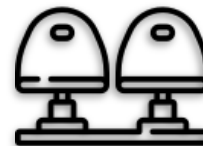


Réponses uniquement en attente (jusqu'au 12 juillet) :

Accompagnement pour les lycéens sans proposition d'admission :



- Lycée
- CIO



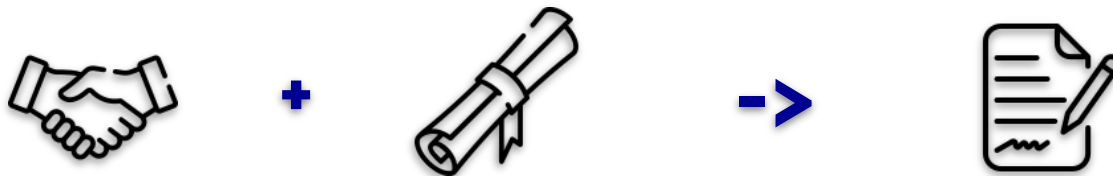
Du 11 juin au 11
septembre

Réponses uniquement négatives (formations sélectives) :
Dès le 2 Juin 2025 : préparation de phase complémentaire

Important : Répondre à chaque proposition avant la date limite, sous peine de retrait automatique.

Possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux sur des places vacantes.

Inscription administrative



Après avoir accepté une proposition et obtenu le bac, l'inscription se fait directement auprès de l'établissement, pas sur Parcoursup.

Je consulter et je respecter les modalités et dates limites indiquées dans le dossier Parcoursup (risque de perdre la place).

Attention : Pour une formation hors Parcoursup, fournir une attestation de désinscription ou de non-inscription via la plateforme.

Des services d'assistance tout au long de la procédure

Le Numéro Vert : 0 800 400 070

La Messagerie contact depuis le dossier candidat

Les Réseaux Sociaux (Instagram, Twitter, Facebook) pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

Le canal d'actualité Parcoursup info pour Whatsapp pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac. Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.

Des tutos vidéos, des quiz et une Faq très riche (avec un moteur de recherche intégré) Un site d'entraînement pour vous préparer à la phase d'admission

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

Dossier Social Etudiant

[Accueil — MesServices.etudiant.gouv.fr](https://MesServices.etudiant.gouv.fr)

VOTRE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT

 Simulateur de bourse	 Demande de dossier social étudiant (DSE)	 Suivi du dossier social étudiant (DSE)	 Guide de l'étudiant
---	---	---	--

VOTRE SANTE, VOS DROITS

 Le compte ameli	 La Complémentaire Santé Solidaire (CSS)	 Étudiants Internationaux Assurance Maladie
--	--	---

VOUS LOGER

 En résidence Crous	 Campus Paris-Saclay	 Chez un particulier	 Visale Votre garant
 Bed & Crous bouger/ voyager			

PARTIR EN MOBILITE

 europass	 Erasmus+	 Mettez en avant vos engagements	 La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)
 Valorisez vos compétences avec Européens	 Partir à l'étranger avec Erasmus+		
 Bourses et échanges Franco-Allemands	 Office franco-québécois pour la jeunesse		

Lundi 2 juin 2025 > jeudi 10 juillet 2025

Je reçois les réponses des formations et je décide

Lundi 2 juin – début de la phase principale : c'est le moment de faire vos choix

- **Consultez dans votre dossier**, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées
- **Faites votre choix** : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin
Classez vos vœux en attente



Mercredi 11 juin – début de la phase complémentaire

Vous pouvez formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** pour des formations ayant encore des places à proposer



Vendredi 4 juillet - Résultats du Bac 2025

Après les résultats du bac, je peux aller m'inscrire dans l'établissement que j'ai choisi

A partir du mercredi 1^{er} juillet 2025

Début de l'**Accompagnement personnalisé** des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

Jeudi 10 juillet 2025 - fin de la phase principale

La phase complémentaire se poursuit jusqu'au 11 sept. L'accompagnement en CAES se poursuit pour ceux qui ont sollicité cet accompagnement

- **Prendre connaissance du calendrier 2025**
- **Anticipez, n'attendez pas la dernière minute pour préparer votre projet d'orientation**
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs
- **Préparez vous pour la phase d'admission** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix..

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape... vous avez le droit de vous réorienter !



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PARCOURS DIFFÉRENCIÉ EN FIN DE TERMINALE PROFESSIONNELLE

Le parcours différencié en terminale

Débuté après les épreuves du baccalauréat mi-mai

Dure jusqu'à début juillet

Parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures :

- 25 heures de cours : 2/3 de renforcement disciplinaire et méthodologique, 1/3 de développement des compétences

psychosociales

- 5 heures de travail personnel encadré

Parcours de préparation à l'insertion professionnelles :

- 6 semaines de PFMP, gratifiées et non certificatives

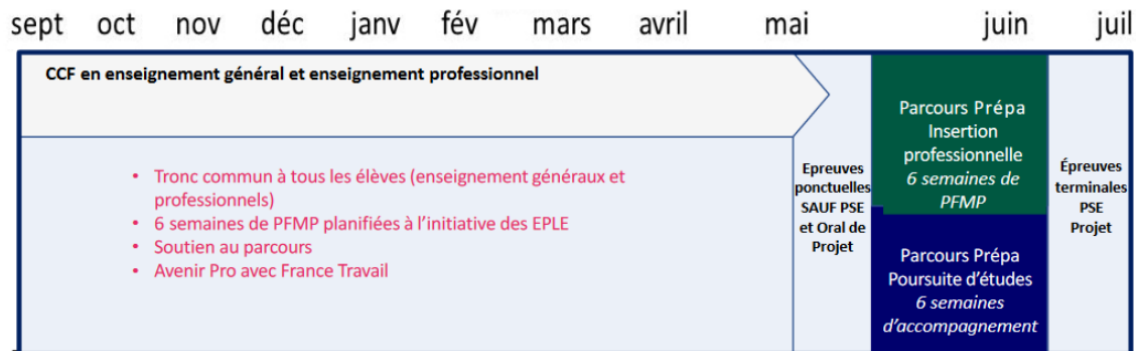
Les parcours différenciés de fin de terminale : choix du parcours

En amont

- Le choix entre les parcours de préparation à l'insertion et à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement continu, depuis la classe de seconde, à la construction des projets de l'élève.
- Les deux parcours sont présentés aux élèves en début de terminale
- Une fiche de dialogue est utilisée par l'établissement permettant aux familles d'exprimer un premier souhait de parcours, au conseil de classe de faire des recommandations et aboutissant à un choix de l'élève (et de sa famille s'il est mineur) et son inscription dans l'un ou l'autre parcours.

Une organisation de l'année repensée

- Septembre à mi-mai - tronc commun avec 22 semaines de cours et 6 semaines de PFMP obligatoires pour l'examen.
- Mi-mai à juillet – parcours différenciés de 6 semaines
- Des épreuves ponctuelles positionnées au terme de la période de tronc commun en mai à l'exception de l'épreuve de PSE et de l'oral de chef-d'œuvre/projet positionnées fin juin. Des CCF jusqu'aux épreuves de mai



Pour 2025

Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
Juin	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	J	



Programme commun à tous les élèves : 22 semaines de cours + 6 semaines de PFMP + 8 semaines de congés



1ère période d'examens. Scolaires et candidats avec CCF : éventuellement fin des CCF d'enseignement professionnel + épreuves ponctuelles d'enseignement général de français, histoire-géographie, économie gestion/économie droit ; et épreuves ponctuelles d'enseignement professionnel. Candidats non CCF : passage de toutes les épreuves ponctuelles d'enseignement général et professionnel, sauf PSE et oral de projet.



Préparation à l'insertion professionnelle avec 6 semaines de PFMP ou préparation à la poursuite d'études supérieures avec 6 semaines d'accompagnement



2ème période d'examens pour les scolaires et tous les autres candidats: épreuves ponctuelles de PSE (une demi-journée) et d'oral de projet (une demi-journée)



Jury d'examen



Oraux de rattrapage

Le calendrier des examens: pour 2025

Pour les académies de métropole, Mayotte, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Polynésie française, les épreuves écrites de l'examen du baccalauréat professionnel sont fixées du **lundi 12 au vendredi 16 mai, du lundi 19 au mercredi 21 mai 2025 et le jeudi 26 juin 2025**.

Les épreuves écrites du domaine général auront lieu respectivement :

le **lundi 12 mai 2025** pour celles de français et pour celles d'histoire-géographie et enseignement moral et civique ;

le **mardi 13 mai 2025** pour celles d'arts appliqués et cultures artistiques et d'économie-droit et d'économie-gestion ;

le **mercredi 14 mai 2025** pour celle de langue vivante B (dans la mesure du possible, la partie écrite et orale se dérouleront le même jour) ;

le **mercredi 21 mai 2025** pour celle de langue vivante A (dans la mesure du possible, la partie écrite et orale se dérouleront le même jour) ;

le **jeudi 26 juin 2025** pour celle de prévention, santé et environnement.

Dans la mesure du possible, cette épreuve sera précédée d'un temps de regroupement de tous les élèves concernés au sein de l'établissement à partir du lundi 23 juin 2025.

Les parcours différenciés de fin de terminale : poursuite d'étude

Le parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures

- Associe démarche de projet, renforcements disciplinaires ciblés, prise d'autonomie et découverte de l'enseignement Supérieur
- Six semaines d'enseignement et d'accompagnement : temps hebdo élève 25 heures + 5 heures de travail personnel, le tout fait l'objet d'une grille horaire indicative
- Les 25 heures d'enseignement et d'accompagnement visent deux objectifs : la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique ; le développement de compétences psychosociales

Les attendus pour la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique

Il s'agit, autant que possible en faisant appel à des activités ou des tâches contextualisées, de :

- Consolider ou acquérir des notions disciplinaires, générales et professionnelles nécessaires dans l'enseignement supérieur et notamment en BTS ;
- Travailler l'expression orale, la synthèse, la qualité de l'écrit, la prise de notes efficace ;
- Développer des compétences en termes de mobilisation de l'outil mathématique ;
- Renforcer l'autonomie et la prise d'initiative ;
- Renforcer l'acquisition des compétences numériques.

Les attendus pour le développement de compétences psychosociales

Il s'agit de :

- Travailler la confiance en soi et permettre au jeune de prendre conscience de ses atouts et de les conforter ;
- Lever les freins liés à l'autocensure ;
- Affiner le projet professionnel ;
- Réaliser un retour réflexif sur les PFMP réalisées ;
- Développer ses capacités à travailler en mode projet ;
- Travailler l'insertion en cas de non-poursuite d'études.

Les attendus du travail personnel

Ce travail, recouvrant 5 heures hebdomadaires, se réalise en établissement sous différentes formes possibles :

- Au CDI encadré par le professeur-documentaliste ;
- Lors d'études dirigées encadrées par un personnel enseignant ou un AED ;
- Lors d'heures d'études en autonomie.

Les heures sont notées dans l'emploi du temps et font l'objet d'un contrôle d'assiduité.

L'équipe pédagogique doit fournir un travail à effectuer sur ce temps qui peut prendre la forme d'activités conduites seul ou en groupe.

Les parcours différenciés de fin de terminale : insertion

Le parcours de préparation à l'insertion professionnelle

- Destiné aux élèves qui souhaitent une insertion directe après l'obtention de leur diplôme
- Peut concerner des élèves souhaitant effectuer une poursuite d'étude courte, y compris par apprentissage, préparant par exemple à une mention complémentaire ou un titre professionnel, un CAP en un an, un diplôme de spécialisation professionnelle, une FCIL
- Six semaines recouvrant une ou plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui peuvent être effectuées dans différents lieux
- Allocation de PFMP possible sous condition de convention tripartite

La préparation du parcours

- Identifier et valoriser les compétences acquises par les élèves
- Travail avec le tuteur pour les expliciter et mobiliser durant la PFMP
- Sensibiliser les élèves à l'importance d'adopter une démarche réflexive sur les situations de travail

L'équipe pédagogique doit aider l'élève à identifier :

- la contribution des composantes de son activité (objectifs assignés ou attendus, compétences psychosociales mobilisées, attitude au travail...) à son insertion professionnelle ;
- les composantes de l'environnement dans lequel il exerce l'activité pour lui permettre de conforter sa posture professionnelle (conditions de travail, équipe dans laquelle il s'intègre, valeurs portées par l'entreprise ou la structure).

Pendant la PFMP

- Suivi tel que prévu par le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992
- Cependant, pas de visite en vue de l'évaluation certificative (CCF)

Ce suivi :

- doit permettre de vérifier la conformité de la PFMP en rapport avec les attendus définis par la convention, les activités réalisées et le respect du cadre légal.
- Il permet également d'accompagner la prise de recul des élèves dans l'action en milieu professionnel.
- Ce suivi peut mobiliser des outils numériques.

UN FLYER EXPLICATIF ET UNE FICHE LIAISON A RENDRE AVANT VENDREDI 17 JANVIER 2025

